



Amougou Belinga et Cie étaient devant le commissaire du gouvernement peu avant 14h ce mardi 14 février 2023.

Il était question de déterminer de leur inculpation définitive ou non dans l'affaire du meurtre de l'assassinat du journaliste Martinez Zogo.

Au banc des accusés, l'on avait le patron de la direction générale de la recherche extérieure, le commissaire divisionnaire Maxime Eko Eko, le lieutenant-colonel Justin Danwe, directeur des opérations de la même institution, et bien sûr l'homme d'affaires Jean-Pierre Amougou Belinga, promoteur de Vision4 Télévision et son directeur général Bruno Bidjang.

Trois options étaient sur la table pour cette étape: Premièrement, le commissaire du gouvernement pouvait notifier aux suspects leur mise sous mandat de dépôt. Secundo, ces suspects pouvaient être renvoyés au secrétariat d'État à la défense pour complément d'enquête. Enfin, ils pouvaient être libérés pour éventuellement comparaître libres en cas de procès, si le tribunal estime qu'ils présentent suffisamment de garantie.

Finalement, c'est la deuxième option qui a été prise. Puisque Amougou Belinga et Cie sont retournés au SED pour complément d'enquête.